

Montréal, le 3 novembre 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest - 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'approbation du registre des entités visées par les
normes de fiabilité - Mise à jour annuelle statutaire 2021
Dossier de la Régie : R-4179-2021**

Chère consœur,

Dans sa [lettre du 8 septembre 2022](#), la Régie de l'énergie (la Régie) transmet au Coordonnateur sa demande de renseignements (DDR) n^o 4 et annonce qu'elle prévoit tenir une audience dont la date sera fixé ultérieurement dans le dossier mentionné en objet.

Le 11 octobre 2022, le Coordonnateur dépose ses [réponses à la DDR no 4](#) et soumet qu'il serait plus opportun, à ce stade, d'organiser une séance de travail.

Par la présente, la Régie informe le Coordonnateur qu'elle ne juge pas opportun de tenir une séance de travail et qu'elle poursuit l'examen du dossier. Si la Régie devait juger que la tenue d'une audience est nécessaire, elle vous en informera ultérieurement.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml